



PARTIE DE CASH- CASH



Dans cette chasse à l'information sur les perspectives économiques et financières, les élus se sont retrouvés dans la peau d'un joueur à « Colin Maillard » courant après une direction qui a souvent gravité autour des sujets et a pratiqué l'évitement à la moindre occasion. Dès que la dimension financière est en jeu, c'est la partie de cash-cash qui commence. Il n'y avait que la langue de bois qui n'était pas planquée. La grande dérobade a commencé avec les nouveaux budgets à atteindre après le COVID 19, le mystère est soigneusement entretenu sauf à nous confirmer l'impact négatif de la pandémie sur les résultats financiers du groupe en 2020. Quelle révélation ! En abordant le sujet des loyers, la direction incroyablement pudibonde a laissé entrevoir un bel effort collectif des bailleurs. Dire combien est apparu embarrassant ! Dans ce brouillard déjà bien épais, la faible visibilité s'est encore opacifiée sur le plan de relance. Les élus ont eu le bonheur d'apprendre qu'un comité d'investissement se réunissait tous les mois pour classer les projets en deux catégories : les affaires courantes et les projets d'envergure, ces derniers étant stoppés sur l'année en cours. Nous voilà bien rassérénés ! Les débats sont définitivement enfoncés dans une impénétrable pénombre quand les élus ont cherché à connaître les conséquences sociales du Coronavirus. Circulez, y'a rien à voir...



GRAND GUIGNOL, UNE VRAIE TRADITION LYONNAISE...

Pudibonderie, deuxième acte ! Pendant que les salariés de Lyon Part Dieu se faisaient un sang d'encre sur la réouverture tardive de leur magasin (2 juin) et qu'ils constataient avec amertume que leur outil de travail tombait progressivement en désuétude (pas d'investissements depuis 2010, plus grosse fonte des effectifs des magasins B), la Fnac réfléchissait dans son coin sans jamais rassurer ses salariés, à un projet d'envergure basé sur un parcours client flambant neuf. Coup de théâtre. Malgré « ce lapin sorti du chapeau », cette « pudeur de gazelle » n'honore pas ceux qui tirent les fils de la marionnette. Coronavirus oblige, cette refonte n'est pas pour demain, mais le bail vient d'être renégocié.



AINSI FOND, FOND...



En librairie, la direction a délibérément décider de couper les commandes de nouveautés et de fond, laissant ainsi le champ libre à nos concurrents. L'idée, quand la bise reviendra à la mode, serait d'amasser d'ici- là suffisamment de cash pour réussir la fin d'année. La version Fnac de « La cigale et la fourmi » n'est pas certaine de connaître le même épilogue que la fable de La Fontaine. Ces mesures de rétorsion s'avèrent très répulsives pour les clients qui se retrouvent à commander leurs bouquins en ligne, ou pire sur la « Marketplace » à l'issue de leur passage en magasin.. De fourmis, notre clientèle risque d'en avoir dans les jambes en prenant la poudre d'escampette ! Ainsi font, font nos financiers. Ainsi fond, fond notre fond... Et notre crédibilité de libraire !

BAIL, BAIL, TROYES !

Bye, bye le centre-ville de Troyes, la Fnac n'atterrira pas non plus à l'endroit initialement envisagé dans la zone commerciale. Dans l'Aube, l'avenir est un passé qui n'est pas encore en préparation. Le transfert des locaux est désormais annoncé sur 2021 sans plus de précisions. Les élus n'ont pas manqué de dénoncer cette situation anxiogène pour les salariés de ce magasin. Après Perpignan et Saint Etienne, la Fnac n'hésite plus à faire ses cartons. La CGT a cherché à savoir si d'autres transhumances de ce type étaient prévues, la direction n'a pas hésité à afficher une posture d'opportunisme... qui « déménage » !



PIRATER L'AVENANT...

POLYVALENCE...



En ce retour post-COVID, la direction aurait la fâcheuse tendance à pirater l'avenant et à se risquer sur le bizarre. Avec seulement 50% à 60 % des effectifs présents pour cette reprise, des salariés ont occupé un poste dans un département inhabituel pour le bon fonctionnement du magasin. Parfois, aussi, des temps partiels ont modifié leurs jours de travail pour couvrir l'amplitude horaire. C'est possible mais les élus ont rappelé que ces avenants étaient indispensables dès que des modifications sur la nature du

travail et sur les changements de planning survenaient.

La nouvelle arène de l'info CSEC

résumé de chaque « comité social et économique Centralisé »